



Alpha-Signes

Présente

Colloque international sur le bilinguisme

Scolarisation des personnes sourdes :
Et si la solution venait d'Afrique ?

Les 30 septembre et 1^{er} octobre 2013

Parlement bruxellois, rue du Lombard 1000 Bruxelles

Avec interprétation en langue des signes (belge francophone et béninoise)

*Animations contées par 2 jeunes Béninois (sourd et entendant) tout au long
du colloque*

1^{er} jour

9h : accueil par Madame Françoise Dupuis, Présidente du Parlement bruxellois.

9h30 : ouverture par Monsieur Rachid Madrane Ministre, en charge des Relations internationales à la Commission communautaire française (Cocof).

9h 45 : intervention de Madame Fatouma Amadou Djibril, Ministre béninoise en charge de la Famille et des Personnes handicapées

10h : présentation du film « Leçon de vie » (extrait)

10h30 : Centre d'Accueil d'Education et d'Intégration des Sourds de Porto-Novo (Bénin)

Paul Agboyidou et Gift Sekpon:

L'Association Universelle d'œuvres pour l'Epanouissement des Sourds (ASUNOES) créée au Bénin en 1993 s'occupait uniquement de l'Education des enfants sourds. Quatre ans après la Grande Conférence de Salamanque sur l'Education où le mot intégration a fait écho pour la toute première fois, ASUNOES a donné naissance au Centre d'Accueil d'Education et d'Intégration des Sourds et a ouvert ses portes aux frères et sœurs entendants des enfants sourds. Résultat : la communication devient facile entre frères sourds et entendants de la même famille. Les enfants sourds inscrits dans cette école se voient épanouis. Les parents qui, au départ étaient réticents y ont pris goût et se sont joints aux responsables de l'école pour mieux sensibiliser les autres parents encore indécis. Progressivement, cette forme d'intégration s'élargit au quartier puis gagne toute la ville et atteint le niveau national puis continental. Désormais, les parents peuvent inscrire les enfants entendants dans le centre, même s'ils n'ont pas d'enfants sourds. En 2007, le centre comptait 45 élèves sourds contre 08 élèves entendants. Aujourd'hui, l'effectif total des élèves sourds est passé à 206 contre 210 entendants. Le plus intéressant est que sur chaque banc de la maternelle jusqu'en classe de terminale se trouvent un enfant sourd et un enfant entendant et l'enseignant, le seul de la classe utilise simultanément la langue des signes et parle le français.

<http://www.asuno-es-benin.org/>

◆ Débat

12h30 : pause repas

13h30 : « Une expérimentation d'enseignement du français écrit dans une perspective bilingue LSF/ Français, méthode d'enseignement directe et bilinguisme. »

Sandrine Burgat (France) : Maître de Conférences en linguistique et interprétation de la LSF – Université de Rouen / Laboratoire DYSOLA
sandrine.burgat@univ-rouen.fr

Notre présentation a pour but de mettre en lumière comment on peut concevoir l'accès à la littératie des personnes sourdes dans une optique bilingue LSF/ français écrit et via des méthodes directes d'enseignement de la lecture-écriture. En nous appuyant sur nos recherches de plus de 10 ans sur la question de l'apprentissage de l'écrit chez les Sourds signeurs, nous resituerons la question du bilinguisme LSF/ Français écrit dans le contexte législatif et institutionnel français. Nous questionnerons la notion de bilinguisme sourd en mettant en perspective le rôle central de la langue des signes dans l'acquisition du langage, dans les apprentissages et particulièrement l'importance de la maîtrise de celle-ci dans l'apprentissage de l'écrit.

Mêlant aspects théoriques et aspects pratiques nous montrerons que le langage de l'enfant sourd n'a pas lieu de s'inscrire dans une perspective pathologique ou pathologisante. A cette fin nous développerons nos propres propositions pédagogiques en exposant une expérimentation de bilinguisme que nous avons menée et dont l'efficacité a été testée sur une base longitudinale auprès de 5 enfants sourds signeurs dans une école de la Nièvre.

Nos conclusions pourront donner des pistes pour interroger les méthodes d'enseignement utilisées avec les enfants sourds et renouveler la pédagogie.

<http://www.ddl.ishlyon.cnrs.fr/Colloques/Acquisilyon/pageweb/Fichier/Burgat.pdf>

◆ Débat

Pause café

15h : Ecole et Surdit  : **Magaly Guesqui re** (Belgique)

1. Pr sentation des classes bilingues franais-langue des signes de Namur

Depuis 2000, existe   Namur, un programme scolaire bilingue langue des signes-franais en milieu ordinaire. L'id e fondatrice du cursus bilingue : offrir aux enfants sourds ou malentendants, une formation semblable   n'importe quel enfant entendant inscrit dans l'ordinaire et respectueuse de leurs besoins fondamentaux, le premier besoin  tant la langue des signes.

2. La n cessaire question de la complexit  de l'implantation d'une scolarit  bilingue langue des signes-franais en Belgique.

Mettre sur pied une scolarit  bilingue langue des signes-franais en Belgique, rel ve du v ritable parcours du combattant... Pourquoi ? ... Apr s pratiquement quinze ans de fonctionnement, les intervenants tenteront de mettre en  vidence les innombrables obstacles jalonnant le quotidien des enseignants, des gestionnaires du cursus bilingue, des chercheurs, des  l ves, des parents, ...

<http://www.ecoleetsurdite.be/>

◆ D bat

16h30 : cl ture de la journ e

2^e jour

9h : accueil

9h30 : **Pascale Dard**, Collège Victor Hugo de Besançon. (France)

Témoignage d'une enseignante spécialisée sur l'évolution du bilinguisme en Franche-Comté durant ces 20 dernières années.

Réflexion sur un partage de pratiques avec la pédagogie choisie par l'école pour sourds de Louho au Bénin.

Présentation rapide du livre : « L'histoire de Mahouan » pour dire ce qui nous semble particulièrement important dans le choix pédagogique des Béninois.

<http://asuno.esasyblogs.fr/>

◆ Débat

11h : Alpha-Signes : Bilinguisme pour adultes sourds, **Chantal Gerday** et **Joëlle Latour** (Belgique)

Le principe d'Alpha-Signes est de développer une méthode bilingue : LS / français écrit.

Ce bilinguisme ne se conçoit qu'avec la présence conjointe de deux formateurs, un Entendant et un Sourd.

Les cours de français sont systématiquement donnés en binôme.

L'un est référent pour la langue des signes, l'autre pour le français.

Chacun est spécialisé dans sa langue maternelle et peut ainsi répondre aux questions spécifiques des participants.

Les formateurs ont un rôle complémentaire et nécessaire au bon apprentissage de la langue française en passant par la maîtrise de la LSB.

<http://www.alpha-signes.be/>

◆ Débat

12h30 : pause repas

13h30 : Françoise Leclerc (France): L'enseignement du français écrit aux adultes sourds en France : état des lieux, problématiques et enjeux, à partir d'expériences de terrain

1. Présentation : ILS et formatrice (recherche et expérience de terrain)

2. Enseigner le français en LSF : quelles compétences ?

- maîtrise des 2 langues : recul métalinguistique
- pédagogie

3. Mon travail de recherche :

- postulat de départ : enseignement du français comme langue seconde à des adultes sourds pour qui la langue première naturelle est la LSF.
- Présentation des différentes « formules » de cours (2h par semaine, 7h par semaine ...) dans un cadre associatif (pour des adultes sourds signeurs, suffisamment compétents en LSF).
- Objectif double :
 - formaliser une démarche didactique (ma méthode d'enseignement).
 - et en mesurer l'efficacité à travers l'utilisation d'outils d'évaluation.

Résultats : On constate des sauts qualitatifs (des progrès, une amélioration) entre la production écrite de départ et la production finale des apprenants sourds (qui quittent la formation) démontrant que la méthode fait partie des facteurs favorisant l'apprentissage.

• La méthode :

Elle s'inspire : du *FLE* (Français Langue Etrangère), en particulier de l'approche actionnelle, de *la voie directe* définie par l'AFL (Association Française de Lecture) et de *la méthode ECLER* (Exprimer Comprendre Lire Ecrire Réfléchir) sorte d'atelier d'écriture.

• l'évaluation des productions d'écrits : projection d'écrits d'apprenants sourds pour montrer l'évolution et éventuellement du tableau d'évaluation donnant un niveau de compétence à chaque apprenant (basé essentiellement sur le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence des Langues)).

- manque de recul métalinguiste sur la LSF de la part de nombreux apprenants nécessitant un travail d'apprentissage supplémentaire de leur propre langue. (Ex : cours de linguistique de la LSF).
- Manque d'outils pédagogiques spécifiques (utilisation essentiellement de supports FLE) besoin de création de nouveaux outils et de mutualiser les outils existants, besoin de travailler en réseau.
- Besoin de formation de formateurs
- Perspectives de recherche :
 - analyse contrastive français-LSF ...

http://www.lecture.org/ressources/ecrit_surdite/AL103p026.pdf

◆ Débat

15h Pause café

15h30 Historique et actualisation des principes du bilinguisme LSQ/français
(Canada)

Marie-Pierre VIEL,
Conseillère pédagogique en approche bilingue LSQ/français

Christine GOURDE
Orthophoniste à l'Institut Raymond-Dewar

Marie-Hélène HAMEL
Formatrice sourde à l'école Gadbois

Cette présentation relate l'histoire de l'approche bilingue LSQ / français à Montréal et fait état de moyens utilisés pour mettre en place ce modèle éducatif d'enseignement bilingue dans une école primaire et une école secondaire pour enfants sourds gestuels. Le bilinguisme sourd est caractérisé par la modalité

différente des deux langues et par le manque d'accès direct à la langue orale (Vonen, 1996). Dans le modèle utilisé aux écoles Gadbois et Lucien-Pagé, l'apprentissage de la langue orale, le français dans le cas qui nous occupe, est médiatisé par la LSQ, surtout en début de scolarité. Afin de relever ce défi, l'approche pratiquée dans les classes intègre de façon cruciale une réflexion métalinguistique qui porte sur la LSQ et sur le français. Cette orientation pédagogique suppose une grande cohésion chez les intervenants. À l'aide d'exemples concrets, nous illustrons comment les caractéristiques du bilinguisme sourd orientent les interventions en français et comment formateurs sourds, enseignants, et orthophonistes coordonnent leurs interventions auprès des élèves dans leur champ d'activité respectif.

Vonen, A. M. (1996) «Bilingualism and literacy: General and population-specific aspects», in *Bilingualism and literacy concerning deafness and deaf-blindness*,

http://www2.csdm.qc.ca/Gadbois/bilinguisme/info_app_bilingue.pdf

◆ Débat

16h30 : Projet d'études supérieures pour les sourds béninois par **Raymond** : **Sekpon** (Bénin)

En 2000, ASUNOES-Bénin a créé la première école secondaire intégrée des sourds : le Collège des Sourds et Entendants du Bénin (CSEB) sis à Louho (Porto-Novo). Depuis lors, seuls les élèves entendants admis au BAC ont la possibilité de poursuivre les études universitaires et les Sourds, admis comme eux, se voient contraints de mettre un terme à leurs parcours contre leur gré parce qu'il n'existe au Bénin aucun programme officiel de soutien spécifique à l'intégration des jeunes en situation de handicap aux études universitaires. Ceux, qui ont osé faire exception à la règle, l'ont appris à leurs dépens.

Quelles sont les causes d'échec de ces premières tentatives ?

Fidèle à sa mission, qui consiste à promouvoir l'égalité et développer tous services et actions d'inclusion susceptibles d'assurer l'épanouissement des jeunes vivant avec la surdité, ASUNOES-Bénin a décidé de mettre fin à cette injustice en initiant le présent projet d'accès des jeunes sourds du Bénin aux études supérieures.

Ce projet nous permettra d'explorer les diverses possibilités dont dispose notre pays à travers les institutions publiques, l'organisation communautaire ASUNOES-Bénin et ses partenaires. Comment pouvons-nous mettre en œuvre un processus d'admission à l'université des jeunes sourds béninois détenteurs du baccalauréat ou de tout diplôme équivalent en nous appuyant sur le partenariat public-privé ?

Cette rencontre historique (le colloque international) qui constitue une opportunité, sera le lieu de mise en évidence des potentialités dont dispose déjà notre pays et des innovations à apporter en vue de relever ce défi.

◆ Débat

17h30 : Clôture du colloque par Monsieur Rachid Madrane Ministre, en charge des Relations internationales à la Commission communautaire française (Cocof)

Réservation obligatoire (places limitées à 150)

PAF : 20 euros

À verser sur le compte BE77068226603242

Mention : colloque + nom + prénom

Information : infos@alpha-signes.be

Avec le soutien de la Commission communautaire française

